

BOURG-EN-BRESSE, le 20 septembre 2021

---

## Régie des Transports de l'Ain : une rentrée scolaire axée sur la sécurité et le développement durable

---

**M. Alexandre NANCHI, Président de la Régie des Transports de l'Ain et son nouveau directeur général, M. Emmanuel BOIVIN, ont présenté en conférence de presse le mardi 14 septembre, les orientations futures de la Régie en matière de sécurité et de développement durable, véritables enjeux des prochaines années. A l'occasion de cette conférence de presse, une convention de partenariat a été signée entre la Régie des Transports de l'Ain, et le Groupement de Gendarmerie Nationale, représenté par le colonel Yanick BELLEMIN-LAPONNAZ.**

Acteur majeur en Auvergne-Rhône-Alpes en matière de transport, la Régie Des Transports de l'Ain assure le transport scolaire de près de 18 000 élèves, de 700 élèves en situation de handicap sur le territoire régional. Elle exploite également 23 lignes Régionales régulières et 3 lignes urbaines transfrontalières des Transports Publics Genevois, et du réseau urbain Mobi'Vals.

Pour la Région AURA, son autorité de tutelle, la Régie des Transports de l'Ain est un véritable outil public au service du développement de la politique régionale des Transports.

Soucieuse de la santé, de la sécurité et de la sûreté des voyageurs qu'elle transporte et de ses collaborateurs, la Régie s'est engagée dans une démarche d'amélioration continue sur ces thématiques qui sont au cœur de ses préoccupations.

La Régie tend également à devenir un véritable outil d'expérimentation pour les mobilités durables et innovantes.

### **1 – La sécurité : un enjeu majeur pour l'entreprise**

Comme le souligne le Président NANCHI, « *depuis quelques années dans la société, nous constatons une évolution des faits de non-respect des règles, d'actes d'incivilités, avec parfois une répétition de ces faits par des individus de plus en plus jeunes. Ce qu'il se passe dans la société, nous le retrouvons dans les transports, nous devons donc nous adapter à ces changements pour protéger nos personnels et nos usagers, même si aujourd'hui la situation dans les transports est sous contrôle* ».

**Signature d'un partenariat avec la Gendarmerie Nationale** : la grande majorité du département de l'Ain dépend de la « zone gendarmerie ». La responsabilité de la sécurisation du transport public repose sur l'action commune et concertée des pouvoirs publics et des entreprises de transport.

Dans ce contexte, la coopération et le développement de partenariats locaux entre ces acteurs, permettant à chacun d'agir avec détermination dans son champ de compétences, est un axe essentiel d'efficacité dans la lutte contre l'insécurité. C'est dans ce cadre, qu'a été signée le 14 septembre dernier, une convention de partenariat entre la Régie et la Gendarmerie Nationale qui a pour vocation de définir les axes de coordinations et de coopération dans le domaine de la sécurité des mobilités. *« En se connaissant mutuellement, il y aura moins d'appréhension à porter plainte. Une menace reste quelque chose d'inacceptable »*, ajoute le colonel Yannick BELLEMIN-LAPONNAZ, *« Il n'y a pas que de la répression en cas de comportement inadapté dans les transports, il y a aussi la prévention. Cela permet une meilleure qualité de service. »*

**Renforcement des contrôles :** La Régie des Transports de l'Ain dispose de 2 agents pour contrôler l'ensemble de ses lignes. Afin de renforcer la présence sur le terrain, un contrat a été signé avec la SCAT, société spécialisée. *« Ce sont 400 contrôles aléatoires par an, en prévention ou en répression en cas de problèmes récurrents qui seront réalisés »* indique le Président de la Régie.

**Développement de la vidéoprotection à bord des véhicules :** c'est un outil efficace permettant le renforcement de la sécurité. Actuellement, 106 véhicules sont équipés en vidéo protection (3 caméras et 1 enregistreur à bord de chaque véhicule). *« L'objectif est d'équiper la totalité du parc d'autocars d'ici les prochaines années car le système de vidéo protection est dissuasif et rassurant pour nos conducteurs »* souligne Alexandre NANCHI.

**Renforcement de l'organisation interne :** Il est primordial d'apporter un soutien plus fort au personnel de conduite. Un travail sur les procédures internes va être réalisé afin de faire remonter les faits le plus rapidement possible pour pouvoir agir efficacement. Pour préparer les conducteurs aux situations conflictuelles et les accompagner en cas d'agression, une convention a été signée au printemps avec l'AVEMA (Aide aux Victimes et Médiations dans l'Ain).

## **2 – La Transition énergétique :**

Outre la sécurité, Alexandre NANCHI a également insisté sur la transition énergétique. La Régie des Transports de l'Ain se tourne vers des énergies « propres » en préparant l'avenir afin que l'ensemble du parc de véhicules fonctionne en énergies renouvelables d'ici 2035.

La Régie a fait l'acquisition de **11 autocars au GNV** (Gaz Naturel pour Véhicules). *« Ils seront mis en service d'ici la fin de l'année sur les lignes régulières régionales 119 Bourg-en-Bresse <> Villefranche-sur-Saône et 184 Trévoux <> Neuville-sur-Saône »* précise Emmanuel BOIVIN, le nouveau directeur de la Régie avant d'ajouter *« que l'implantation d'une station d'avitaillement est à l'étude sur le site de Savigneux »*.

Aucune hypothèse n'étant à exclure, la Région et la Régie réfléchissent à travailler sur d'autres énergies pour les véhicules : l'hydrogène et l'électrique notamment.

Enfin, un travail est actuellement mené sur les infrastructures de la Régie afin là aussi d'étudier les pistes de transition énergétique.

## **Emmanuel BOIVIN : nouveau Directeur Général de la Régie**

Fort de 25 années d'expériences dans le domaine de la mobilité, Emmanuel BOIVIN a pris ses fonctions de Directeur Général de la Régie des Transports de l'Ain le 30 août 2021, en remplacement d'Olivier WEHRLIN.

Il a commencé sa carrière en collectivité comme responsable des transports scolaires au Conseil Départemental de la Haute-Vienne puis comme chargé de missions pour le déploiement de la billettique départementale et la gestion du Centre Intermodal de Limoges. Il a ensuite dirigé, pour le compte d'un grand groupe national, une entreprise de services à la mobilité spécialisée dans l'intermodalité. Il a été directeur des réseaux urbains de Montauban et de Sète et de deux filiales interurbaines en Isère.

Riche de cette expérience pluridisciplinaire dans les secteurs publics et privés et dans les milieux des transports urbains comme interurbains, Emmanuel BOIVIN dispose des qualités nécessaires pour mener les projets importants qui attendent la Régie dans les prochains mois.

Homme de dialogue et de challenges, son ambition est de co-construire avec le Conseil d'Administration, le Président et les équipes de la Régie une entreprise performante au service de la politique transport de la Région, avec pour objectifs principaux :

- De moderniser et assurer l'évolution structurelle, économique et juridique de l'entreprise,
- De dynamiser l'image de l'entreprise et renforcer son rôle sur le territoire,
- De rechercher l'efficacité financière,
- D'expérimenter et de déployer les énergies renouvelables (gaz, hydrogène...).

Le tout dans un esprit collaboratif, plaçant l'humain au cœur du projet d'entreprise.

Rigueur, équité, transparence, esprit d'équipe : telles sont les valeurs principales d'Emmanuel BOIVIN.